



Procès-verbal de la séance du 10 février 2025

Appel

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024
3. Préavis municipal N° 01/2025 – Statuts de l'Association intercommunale de la Protection civile District Morges
4. Préavis municipal N° 02/2025 – Demande d'un crédit de réalisation pour la construction d'un terrain de football synthétique à la Crosette (Denges) et d'un crédit d'étude pour un bâtiment regroupant les futures activités footballistiques
5. Préavis municipal N° 10/2024 – Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires
6. Communications municipales
7. Communications du Bureau
8. Divers et propositions individuelles

Le Président, M. Sébastien Baconnier, ouvre la séance à 20h précises en saluant les membres de la Municipalité, les Conseillères et Conseillers ainsi que le public sur place et celui qui suit la séance en streaming.

Avant de débiter formellement la séance, il passe la parole à M. Jerome De Benedictis, Syndic, qui, au nom de la Municipalité, rend hommage à Mme Denise Saxod, ancienne Municipale, décédée le 1^{er} janvier 2025. Une minute de silence s'ensuit.

M. Sébastien Baconnier constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, le 28 janvier 2025 conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Il annonce les personnes excusées pour la séance, soit :

Mmes Stefania Di Matteo, Catherine Paganuzzi, Chantal Vittoz
MM. Claude Bucher, Gilles Corbel, Philippe Gandillon, Peter Lack, Dominique Tavel, Luc Vuagniaux

Non-Excusé : M. Davide Piras

Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 50 membres du Conseil.

Le quorum étant atteint, conformément à l'article 50 du Règlement du Conseil communal, l'assemblée peut donc valablement délibérer. La séance est ouverte.

Le Président rappelle que les intervenants sont invités à se déplacer au pupitre, afin de permettre l'enregistrement et la diffusion en streaming.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Sébastien Baconnier demande à l'assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, il est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024

Le Président annonce quelques petites coquilles de syntaxe qui seront corrigées. Il signale l'erreur suivante en page 184, intervention de M. Markus Christen, troisième ligne avant la fin du paragraphe : le libellé exact de la phrase est : « *Dans ce contexte, il trouve étonnant que la Municipalité présente un budget non-équilibré, car comment fera-t-elle par rapport aux grands projets d'investissements ?* ». Il demande s'il y a d'autres remarques concernant ce PV, ce qui n'est pas le cas. Dès lors, il demande à l'Assemblée d'adopter le PV avec les corrections indiquées ci-dessus. Le PV ainsi modifiée est adopté avec remerciements à la secrétaire.

3. Préavis municipal No. 01/2025 – Statuts de l'Association intercommunale de la Protection civile District Morges

M. Sébastien Baconnier passe la parole à Mme Muriel Andrey, Municipale responsable de ce préavis qui n'a rien à y ajouter.

Il passe la parole M. Thierry Pache, Président de la Commission des Finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Il demande si un autre membre de la Commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

Le Président passe la parole à M. Fabien Maillefer, Président de la Commission d'objet, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Il demande si un autre membre de la Commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

M. Sébastien Baconnier ouvre la discussion. Personne ne souhaitant prendre la parole, il clôt le débat et procède à la lecture des conclusions du préavis :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No. 01/2025
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier l'objet
- vu le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'accepter les statuts de l'ORPC District Morges (Organisation régionale de Protection civile District Morges), tels que présentés.

4. Préavis municipal No. 02/2025 – Demande d'un crédit de réalisation pour la construction d'un terrain de football synthétique à la Crosette (Denges) et d'un crédit d'étude pour un bâtiment regroupant les futures activités footballistiques

M. Sébastien Baconnier passe la parole à M. Jerome De Benedictis, Syndic, responsable du préavis, qui n'a rien à y ajouter.

Le Président demande à M. Thierry Pache, Président de la Commission des Finances s'il souhaite ajouter quelque chose à son rapport, ce qui n'est pas le cas.

M. Sébastien Baconnier demande si un autre membre de la Commission des Finances souhaite prendre la parole, ce qui n'est pas le cas.

Le Président passe la parole à M. Christophe Samin, Président de la Commission d'objet, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Il demande si un autre membre de la Commission souhaite s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

M. Sébastien Baconnier ouvre la discussion.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il clôt le débat et procède à la lecture des conclusions du préavis :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No. 02/2025
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier l'objet
- vu le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A LA MAJORITE

(47 oui – 2 abstentions)

- d'autoriser la Municipalité à céder à la Commune de Denges la parcelle No. 134, située sur le territoire de la Commune de Denges, à titre gratuit,
- d'établir, avec la Commune de Denges, une convention prévoyant la cession à la Commune d'Echandens à titre gratuit d'une surface d'environ 14'200 m² issue de la parcelle no, 123 située sur le territoire de la Commune de Denges, dont l'emprise sera définie en accord entre les parties sur la base du projet définitif du terrain de football en synthétique,
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 3'562'000.- pour la construction d'un terrain de football synthétique à la Crosette (Denges) et d'un crédit d'étude pour un bâtiment regroupant les futures activités footballistiques,
- de prélever ce montant sur nos liquidités ou de solliciter un emprunt pour tout ou partie du montant
- de porter au budget annuel le montant nécessaire à l'entretien des installations.

5. Communications municipales

M. Xavier Dupuis

1. Ferme du Château

Le projet a été présenté à la Commission consultative d'urbanisme le 13 janvier dernier. Le bureau d'architecte est en cours d'élaboration du dossier d'enquête qui devrait être publiée d'ici à la fin du semestre.

2. SIS Morget

A l'issue d'un processus de sélection, le CODIR lors de sa séance du 28 janvier dernier a nommé le Capitaine Nicolas Houlmann, qui est Quartier-maître au SIS Morget depuis 4 ans, en qualité de nouveau commandant du Service d'Incendie et de Secours Morget pour succéder au Major Thierry Charrey, qui achèvera son mandat le 30 avril 2025.

Le processus de recrutement pour désigner son successeur au poste de quartier-maître est en cours.

Mme Muriel Andrey

1. Stand de tir

Les travaux annoncés pour la réfection de la toiture, ainsi que la pose de panneaux solaires ont bien débuté comme prévu à la reprise de janvier. Le chantier se déroule bien, bien qu'il soit un peu impacté par la météo qui ne nous est pas favorable.

2. Accueil de jour

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse, l'accueil de jour de la région est en pleine mutation. Echandens fait actuellement partie du réseau d'accueil AJEMA, qui regroupe 32 communes allant de Préverenges à Allaman et jusqu'aux pieds du Jura. Certaines communes d'importance ont décidé de quitter l'AJEMA afin de créer leur propre réseau d'accueil de jour ou en rejoindre un autre, au cours ou à la fin de l'année 2025. Il s'agit des communes de l'ASSAGIE (Région d'Aubonne) qui ont acté leur démission du réseau AJEMA pour le 31 juillet 2025, ainsi que les communes de Morges et de St-Prex pour le 31 décembre 2025. Ces changements remettent complètement en question l'organisation de l'accueil de jour de la région. Les 15 communes restantes discutent activement pour mettre en place un ou des réseaux qui répondent au mieux aux besoins des familles. Toutes les communes ont envoyé leur intention de quitter le réseau AJEMA au 31 décembre 2025, qui peut être reportée d'une année si besoin. Nous travaillons en étroite collaboration avec les communes du périmètre scolaire, soit Denges, Lonay et Préverenges pour mettre en place une offre de qualité. Je vous rassure, cette évolution n'a aucun impact sur l'organisation des structures d'accueil, l'accueil des enfants et les contrats actuels et à moyen terme.

3. Complexe scolaire

Après une phase de remise en route du projet avec l'architecte qui a pris plus de temps que prévu, nous allons finaliser ces prochaines semaines les détails de chaque poste afin de valider les phases de mise à l'enquête et d'appel d'offres.

Le dossier devrait être déposé à la commune fin mars, pour la mise à l'enquête d'ici fin avril. Vu l'importance du projet, ces démarches vont durer jusqu'à l'été et nous permettre de finaliser le préavis de construction au deuxième semestre de cette année.

M. Jerome De Benedictis

1. Décès de Monsieur Heli Bourloud, ancien employé de voirie

La Municipalité a appris avec tristesse le décès de Monsieur Heli Bourloud, ancien employé de voirie. Elle se souviendra d'un excellent employé et adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

2. Nouvelle loi sur les Communes

Le Conseil d'Etat a mis en consultation à large échelle le projet de nouvelle loi sur les communes, disponible sur le site internet vd.ch. La Municipalité répondra prochainement à cette consultation et reçoit très volontiers, en vos noms propres ou au nom de votre Conseil, les éventuelles remarques que vous souhaiteriez faire figurer dans le retour échandelier à ladite consultation. Vos retours peuvent être adressés à la Municipalité par mail ou par courrier d'ici au 15 mars.

Mme Catherine Bertone

1. Echandens a du talent

Comme annoncé le programme d'ateliers et de visites « Echandens a du talent » est lancé. En famille, entre amis ou solo, venez découvrir Echandens sous un nouveau jour et partager des activités variées.

2. Vide-grenier

Le vide-grenier aura finalement lieu dimanche 25 mai prochain. Le programme sera bientôt communiqué et les inscriptions ouvertes.

3. Fête des Abbesses

Comme vous avez certainement tous pu en prendre connaissance, la commune a signé l'acquisition du domaine des Abbesses il y a peu.

Pour fêter cette transaction historique, la population sera conviée le vendredi 4 avril prochain pour se réunir, découvrir le domaine et officialiser cette passation.

4. Sac LEO

Depuis le début de l'année, les Echandeliers et Echandeliers participent activement à la démarche de tri des plastiques par le biais des collectes des sacs LEO. Après tout juste un mois, une première benne est déjà pleine, ce qui dépasse les attentes.

Grâce à cet engouement, le kiosque de la Gare a décidé de vendre également les sacs LEO, offrant un second point de vente à la population.

La vente de vin d'Echandens aura lieu le 26 février prochain et la vente de compost le 5 avril au Centre de tri. Les inscriptions et informations vous parviendront prochainement.

6. Communications du Bureau

Votations fédérales du 9 février : Le Bureau électoral est remercié pour son travail.

Initiative pour la responsabilité environnementale : refusé par 223 oui – 509 non, taux de participation : 44.42%.

Jetons de présence : Les indemnités des Conseillers qui partent en fin de séance sans les prendre, sont ajoutées aux dons distribués en fin d'année.

Remerciement des dons de jetons de présence : La Fondation Théodora a transmis par courrier ses remerciements pour le don effectué fin 2024.

Sortie du Conseil : la date du samedi 24 mai 2025 est confirmée. Il est rappelé avec remerciements à Mme Catherine Bertone, que le vide-grenier a été déplacé du 24 au 25 mai.

Présence lors des séances des commissions : Il est rappelé qu'en cas d'impossibilité totale d'être présent lors des séances des commissions d'objet ou permanentes, les absents doivent en informer impérativement le président de la commission, lorsqu'il est connu et le président ou la secrétaire du Conseil communal. Il arrive fréquemment que les absents doivent être joints au moment-même de la séance, avec ou sans succès, ce qui complique le travail de tous, en particulier lorsque le quorum est atteint de justesse.

7. Divers et propositions individuelles

M. Charles Richard signale qu'en cas de fortes pluies, un torrent s'abat sur le trottoir devant la ferme du Château. Il demande s'il est possible de dévier le chéneau en cause pour que l'eau tombe à l'intérieur de la cour de la ferme ou éventuellement mettre une citerne dans la cour pour récolter l'eau de pluie.

M. Xavier Dutruit prend note et confirme que la Municipalité fera le nécessaire pour remédier au problème.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt la séance vers 20h30 en informant les membres du Conseil et de la Municipalité qu'ils sont libres de rester pour assister à une présentation concernant la liste d'entente des élections communales de 2026.

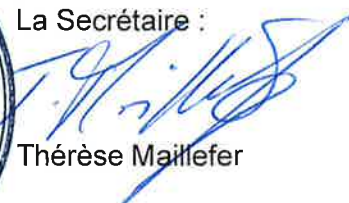
Le Président :



Sébastien Baconnier



La Secrétaire :



Thérèse Maillefer